

ENGAGEMENT RELATIF À L'OBTENTION D'UN CONGÉ DE PERFECTIONNEMENT

En considération du congé de perfectionnement qui m'a été accordé par l'Université de Montréal du

_____ au _____, et du renouvellement éventuel de ce congé, le cas

échéant pour me permette de : _____

En considération du montant que me versera l'Université de Montréal pendant ce congé. En considération du fait que je suis, pendant ce congé, dégagé(e) de toute obligation de service régulier envers mon employeur, l'Université de Montréal :

Je, soussigné(e) :

M. _____

Conviens par la présente et m'engage :

1. À assurer mes services à temps complet à l'Université pour une période d'au moins trois années (3) consécutives, à compter de la fin de mon congé, au poste ou dans les fonctions qu'elle jugera à propos, selon mes qualifications. Je fournirai mes services aux conditions de travail et au traitement en vigueur au moment de mon retour.
2. À rembourser à l'Université toutes sommes déboursées à mon égard pendant mon congé si :
 - a) je fais défaut d'assurer à l'Université mes services, tel que convenu à l'article 1 ci-dessus : ce remboursement se fera au prorata de la période de service qui restera à s'écouler si je ne remplis mes obligations qu'en partie seulement : *ou*
 - b) je n'ai pas pris les moyens convenus pour réaliser mon projet d'étude.

Je serai cependant libéré(e) de toutes obligations envers l'Université si le défaut d'assurer mes services découle:

- a) du fait que l'Université ne requiert pas mes services, *ou*
- b) d'une invalidité permanente me rendant incapable de satisfaire à mes obligations : *ou*
- c) de mon décès.

Dans tous les cas où un remboursement doit être fait à l'Université, et sans autre avis préalable, le directeur des Finances :

- a) établira le montant de la réclamation de l'Université, payable comptant dans les (30) jours de son envoi recommandé;
- b) pourra, le cas échéant, et en vertu de l'autorisation expresse que je lui consens à l'avance, prélever de plein droit toutes sommes d'argent à mon crédit à l'Université, telles : traitement, fonds de retraite, avantages sociaux, et autres, sans exception, et les appliquer en paiement partiel ou intégral de telle réclamation.

Signé à Montréal, en trois copies, ce _____

Témoïn

Signature du professeur

N.B. : Faire parvenir une copie au Bureau du personnel enseignant.